

La lettre du maire

Député des Hauts-de-Seine

n°33

Dans vos quartiers

Les visites de quartier ont lieu le vendredi ou le samedi matin, afin d'aborder, près de chez vous, les sujets qui vous intéressent.

Samedi 15 décembre

Quartier Dulud/Laffitte

Rendez-vous à l'angle de la rue Ancelle et du boulevard Maurice Barrès

Pour consulter les comptes rendus des visites de quartier : www.neullysurseine.fr

Pour contacter le Maire

Permanence sans rendez-vous le vendredi de 16 h à 18 h

Rendez-vous le lundi de 15 h à 17 h

mr.lemaire@ville-neullysurseine.fr

Adresse postale
M. le Maire, Hôtel de Ville
96, avenue Achille Peretti
92522 Neully-sur-Seine

Cabinet du Maire
01 40 88 88 88

Répondeur téléphonique
du Maire
0 8000 92 200

www.twitter.com/jcfromantin

www.facebook.com/jcfromantin

NEULLY DIMANCHE

9:30

Jogging et tai-chi
chaque dimanche matin,
de 9 h 30 à 10 h 30, départ
du parvis de l'Hôtel de Ville



Suivez la ville sur Twitter :

www.twitter.com/villedeneully

www.neullysurseine.fr

À LA UNE



PLAN LOCAL D'URBANISME Vivre à Neully demain

Une exposition présentant les orientations du plan local d'urbanisme se tiendra sur le parvis de l'Hôtel de Ville du 12 au 23 novembre. **À lire en page 3.**

L'ÉDITORIAL



La ville rénove
l'ensemble de
l'éclairage
public.

Pour le confort de chacun et dans une perspective de développement durable, nous avons entrepris une rénovation profonde du réseau d'éclairage public de la Ville qui était devenu obsolète et générait des pannes trop fréquentes. Ces travaux concernent d'abord les différents postes « moyenne tension » répartis dans la Ville, que nous avons changés et rendus plus accessibles pour la maintenance et les interventions d'urgence. Cette rénovation vise également les candélabres que nous remplaçons, rue par rue ou secteur par secteur, en liaison avec des travaux de voirie ou indépendamment.

Nous équipons les candélabres de lanternes à meilleur rendement et de platines électroniques visant à réduire le flux lumineux en pleine nuit. Ce travail est planifié sur une période d'environ cinq ans en fonction du niveau de vétusté et du taux de panne par secteur. L'éclairage public, comme l'assainissement et les autres réseaux d'énergie ou de communication, font l'objet d'un véritable projet de modernisation afin de mettre Neully aux meilleurs standards en termes d'équipement public.

Bien cordialement

Jean-Christophe Fromantin
MAIRE DE NEULLY-SUR-SEINE
DÉPUTÉ DES HAUTS-DE-SEINE

ÇA S'EST PASSÉ À NEUILLY



Rencontres au forum des associations

Une centaine d'associations était réunie le 29 septembre sous l'impulsion de Christine Giraud-Sauveur, adjoint au maire délégué à la Vie associative et civile, pour accueillir les Neuilléens dans un théâtre de Neuilly rénové. De nombreuses animations ont ponctué cette journée, une table ronde sur le thème de l'engagement associatif de la jeunesse a fait salle comble avec des témoignages stimulants de jeunes et d'associations ayant travaillé ensemble dans le cadre des initiatives Jean Mermoz.

5^e édition des ateliers d'artistes

Les 13 et 14 octobre, les artistes professionnels de Neuilly ont ouvert les portes de leurs ateliers aux amateurs d'art, présents au rendez-vous malgré la pluie. Ils étaient près de 50 peintres, sculpteurs, dessinateurs, photographes, designers ou encore créateurs de bijoux à présenter leurs œuvres.

17 artistes ont présenté leurs travaux au théâtre

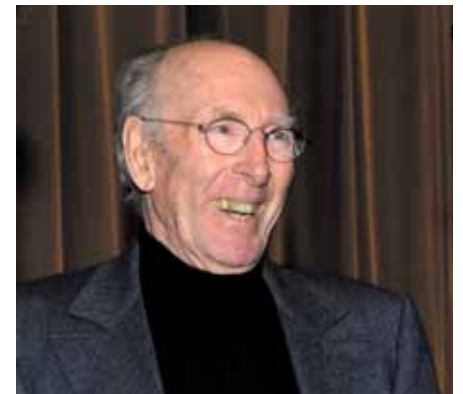


de Neuilly. Les visiteurs ont découvert d'autres lieux insolites parmi lesquels une péniche, un hôtel particulier ou encore des ateliers nichés dans la verdure au fond d'impasses. Les enfants, accompagnés par le jeune dessinateur Thibault Lucas, ont pu se familiariser avec le dessin de paysage.



Pour revivre l'événement en vidéo www.neuillysurseine.fr

Claude Pinoteau, figure du cinéma français nous a quittés



Membre d'honneur de la Cinémathèque française, Claude Pinoteau, qui avait révélé Isabelle Adjani dans *La Gifle* (1974) et Sophie Marceau dans *La Boum* (1980), est décédé à Neuilly-sur-Seine le 5 octobre à l'âge de 87 ans. Né le 25 mai 1925, il avait commencé sa carrière comme accessoiriste et régisseur, travaillant notamment comme assistant aux côtés de Jean Cocteau, Henri Verneuil ou Claude Lelouch. Il aura marqué le cinéma français par son talent et ses réalisations pour toutes les générations. Le Maire, représenté aux obsèques par Marie-Claude Le Floc'h, adjoint à la Culture, et le conseil municipal présentent leurs condoléances à son épouse et à ses proches.



Saint-Dominique a 150 ans

Le Maire s'est rendu à Saint-Dominique le 12 octobre à l'occasion des 150 ans de l'institution. Messe solennelle célébrée par Monseigneur Daucourt, inauguration de nouveaux locaux pour la classe Soleil, stands, ateliers et événements tels que des conférences et salon littéraire, rencontres entre anciens, la journée s'est terminée par une vente aux enchères et un dîner.



Le Maire et Yves Riquet, directeur de Saint-Dominique.

À LA UNE

Vivre à Neuilly demain

Rendez-vous sur le parvis de l'Hôtel de Ville du 12 au 23 novembre.

La concertation sur le Plan local d'urbanisme se poursuit avec une exposition qui présente les orientations arrêtées dans le Projet d'aménagement et de développement durable (PADD), le nouveau zonage du territoire et les principales dispositions réglementaires. Faites-nous part de vos remarques et suggestions :

- sur les registres à votre disposition dans le hall de l'Hôtel de Ville ;
- par courrier à Monsieur le Maire (Hôtel de Ville, 96 avenue Achille Peretti, 92522 Neuilly-sur-Seine) ;
- par courriel : urbanisme.plu@ville-neuillysurseine.fr ;
- ou par téléphone : 01 40 88 88 87.



Refonte des rythmes scolaires : l'avis des familles neuilléennes



Plus de 1 300 familles ont répondu à l'enquête en ligne lancée par la Ville pour mieux cerner leurs attentes, dans le cadre de la refonte des rythmes scolaires conduite par le ministre de l'Éducation nationale :

- 95 % des parents ont exprimé leur préférence pour des cours dispensés le mercredi matin.
- Dans l'éventualité d'une scolarisation les mercredis, 50 % des enfants seraient récupérés après la classe,

19 % après le repas et 31 % resteraient aux centres de loisirs.

- 61 % des parents sont favorables à un allongement de la pause méridienne et, dans cette hypothèse, 8 % d'entre eux en profiteraient pour assurer eux-mêmes le repas de leurs enfants.
- 50 % considèrent que tous les devoirs devraient être faits à l'école.
- 62 % des enfants fréquenteraient les accueils du soir si les cours devaient se terminer à 15h ou 15h30.

En bref

Accueil des nouveaux habitants le 15 novembre

Vous avez emménagé à Neuilly au cours des 12 derniers mois ?

Jean-Christophe Fromantin et l'équipe municipale vous accueilleront à l'Hôtel de Ville à 19 heures. À cette occasion, vous découvrirez les services de la Ville. Pour obtenir une invitation, contactez la direction des réceptions et cérémonies : drmp@ville-neuillysurseine.fr
Téléphone : 01 40 88 88 88

Déchets d'activité de soins : collecte spécifique

De nombreuses seringues d'automédication sont jetées par erreur dans les bacs de collecte sélective. Pour ces déchets à risque, une borne de collecte est en service au 60, avenue Charles de Gaulle. Pour y déposer vos déchets, demandez gratuitement des boîtes équipées de codes barre auprès de votre pharmacie neuilléenne.

Service hygiène – gestion des déchets – développement durable : 01 55 62 60 10.

Restauration scolaire

Le 13 novembre, le bureau d'accueil de la Sogeres, prestataire de la Ville pour la restauration scolaire, s'installe au 119, avenue Achille Peretti.

Accueil pour toute information ou pour vos règlements :

- Lundi : 9h/12h30 – 13h30/16h
- Mercredi : 9h/12h30 – 13h30/16h
- Vendredi : 9h/12h30

Vous pouvez consulter les menus servis à vos enfants dans les restaurants scolaires depuis votre smartphone :

<http://neuilly-sur-seine.votreextranet.fr/>

La borne de collecte des textiles « s'enterre »

Afin d'être mieux intégrée dans l'environnement, la borne de collecte des textiles située 60, avenue Charles de Gaulle est désormais enterrée, à côté de la borne de collecte du verre et des déchets d'activité de soins également enterrée. Venez y déposer vos vêtements, sacs, chaussures et linge de maison.

La Ville va poursuivre ses consultations afin d'apporter la meilleure réponse aux parents au regard des nouvelles instructions ministérielles qui seront données pour la rentrée scolaire 2012/2013, tout en tenant compte des contraintes de ses partenaires associatifs dont certaines activités pourraient être impactées par la scolarisation des enfants le mercredi matin.



Les résultats complets de l'enquête sont en ligne sur le site internet de la Ville : neuillysurseine.fr

NEUILLY EN ACTION

L'AGENDA DU NEUILLY LAB

les ateliers du LAB



Vous êtes créateur d'entreprise à Neuilly ?

NeuillyLab vous accueille dans son espace de travail et ses ateliers, ouverts à tous.

171, avenue Charles de Gaulle

01 55 62 64 93

contact@neuillylab.com

www.neuillylab.com

Les ateliers de novembre.

Inscrivez-vous dès maintenant :

Lundi 12 novembre de 9 h 30 à 12 h 30

Optimisation fiscale pour le chef d'entreprise : les nouveautés 2013

Intervenant : Franck Accambray, inspecteur régional, BNP Paribas Cardif, et Isabelle Chevrier, spécialiste de l'optimisation fiscale.

Mardi 13 novembre de 9 h 30 à 11 h 30

Réussir sa levée de fonds auprès de capitaux-risqueurs

Intervenant : Philippe Rodriguez, président Dixmillivolts.

Jeudi 15 novembre de 9 h 30 à 12 h 30

Peut-on s'associer avec des entreprises concurrentes ? Quels intérêts et comment réussir ? En partenariat avec la Maison de l'emploi Rives de Seine.

Intervenant : Jérôme Belloir, directeur de Indoo Projects.

Mardi 20 novembre de 9 h 30 à 12 h 30

Start-up, boostez votre développement commercial

Intervenant : Sylvie Broze, fondatrice de B4B.

Jeudi 22 novembre de 9 h 30 à 12 h 30

Comment recruter en toute flexibilité tout en limitant les risques ?

Intervenant : Vital Grange, consultant gestion et RH.

Mardi 27 novembre de 9 h 30 à 12 h 30

Comment préparer sa levée de fonds

Intervenant : Guy-Olivier de La Rochefoucauld, consultant financier et fondateur de Finance & Co.

Jeudi 29 novembre de 15 h à 18 h

Concevoir son site web. Comment préparer le cahier des charges du site web de son entreprise ?

Intervenant : Reza Sarmadi, informaticien, fondateur d'AbForm.

Céline Bardou-Jacquet, architecte d'intérieur à NeuillyLab



“ Il y a deux ans, j'ai décidé de créer mon entreprise pour avoir plus de souplesse et de liberté dans mon travail, après 12 ans d'expérience en agence. Une manière de mieux concilier vies professionnelle et familiale.

clientèle. De la conception au suivi de chantier, elle restructure un manoir en Normandie, aménage un appartement, restaure une maison en ville... À NeuillyLab, Céline a trouvé un lieu de travail et une ambiance studieuse, « des gens très respectueux du silence dans l'open space », propice à la concentration, mais aussi aux échanges, autour de la machine à café... Une solidarité aussi quand on se fait aider par « le copain d'à côté » en cas de bugs informatiques. D'ici quelques mois, si son chiffre d'affaires le lui permet, elle cherchera des locaux à partager, pour retrouver cette ambiance stimulante qui l'a portée au Lab.

Une demande d'un client puis le bouche à oreille permettent à Céline Bardou-Jacquet de constituer rapidement une

Contact : cbardou@hotmail.com

Retrouvez les entrepreneurs de NeuillyLab sur : neuillylab.com

COMMUNIQUÉ - LOGEMENT SOCIAL

Le projet de loi sur le logement social, après avoir été voté, a été annulé par le Conseil constitutionnel pour défaut de procédure au Sénat. Le député maire s'était mobilisé pour que soient prises en compte les réalités foncières des villes en zone dense. À l'issue d'un échange en séance publique avec la ministre en charge du logement, Madame Cécile Duflot, cette dernière avait accepté d'intégrer le potentiel foncier dans l'évaluation des objectifs et des pénalités.



Ouverture des dépôts de dossiers pour la résidence étudiante Neuilly Roule

La résidence étudiante Neuilly Roule ouvrira ses portes le 2 janvier 2013 avec 67 chambres de 19 à 36 m² entièrement meublées, câblées et accessibles aux handicapés. Les dossiers de candidature doivent être adressés à la mairie au plus tard le 30 novembre 2012.

Le concept de cette résidence est d'accueillir les étudiants qui ne bénéficient pas de conditions favorables de logement pour étudier. En partenariat avec les principaux établissements scolaires de Neuilly, la commission d'attribution de la Ville attribuera 45 logements sur les 67 logements dont les 20 logements du contingent de l'État. Le conseil général bénéficie de 8 logements et le rectorat de 14.

Les contrats de location sont d'une durée d'un an, renouvelable une fois. La redevance mensuelle, charges comprises, est calculée sur la base d'environ 445 € pour un studio de 19 m² et sera confirmée par ARPEJ, société gestionnaire de la résidence, en fonction de la date d'entrée dans les lieux et de la surface exacte du logement. Cette résidence étant



Logements étudiants,
43 avenue du Roule.

conventionnée, les étudiants sont éligibles à l'Aide personnalisée au logement (APL).

Les demandes de réservation sont à

faire parvenir à la mairie – direction de la Jeunesse. Un imprimé est disponible dans les établissements scolaires de Neuilly et sur le site de la Ville.

Un rapport de la Chambre régionale des comptes très positif pour la Ville

Le rapport de la Chambre régionale des comptes (CRC) sur la gestion de la commune durant les exercices 2007 et suivants, présenté par Jean-Christophe Fromantin au conseil municipal du 27 septembre, met en avant des aspects très positifs.

Des dépenses maîtrisées et un budget géré avec rigueur

La CRC note la qualité des équilibres de gestion, la bonne maîtrise des dépenses et le faible endettement de la Ville. Elle constate un niveau d'effectifs et des dépenses d'équipement inférieurs à la moyenne des communes équivalentes, une baisse des charges générales et « une recherche de rationalisation, tant en matière de dépenses qu'en matières d'organisation des services communaux ».

Le « théâtre des Sablons », plus gros chantier de la ville

La CRC a observé les différentes évolutions de ce dossier depuis 2008 pour

s'adapter aux besoins de la Ville et de ses habitants et générer moins de dépenses de fonctionnement. Le rapport souligne la pertinence des modifications apportées au projet initial : « il est maintenant plus polyvalent, plus aisé d'utilisation, plus complet quant au nombre d'activités potentielles que le bâtiment pourra abriter. (...) Il devrait vraisemblablement impliquer une moindre dépense pour son fonctionnement ».

Le logement social

La CRC met en avant la bonne volonté de la commune par rapport aux contraintes foncières : « la commune, dont le territoire est réduit et la densité importante,

dispose de peu de logements sociaux, mais cherche par les moyens à sa disposition, à en augmenter le nombre » ; elle remarque également la transparence des attributions et souligne « l'intérêt du travail fourni par les commissions mises en place (...) en vue de faciliter la nécessaire impartialité de l'attribution des logements ».

La CRC appelle la commune à développer un projet global autour du musée des automates, à revoir les conditions de mise à disposition des terrains de tennis Saint-James et à développer un logiciel de gestion dynamique de ses ressources humaines.

DÉMOCRATIE

Tribunes libres



Le Maire et le premier adjoint se mobilisent pour les entrepreneurs

Jean-Christophe Fromantin et l'équipe municipale ont mis les « entrepreneurs » au cœur de leur action économique. « NeuillyLab » et « Neuilly Nouveaux Medias » – animés par Christophe Aulnette, premier adjoint – remportent un véritable succès et permettent à de nombreuses *start-up* de se développer et de bénéficier de l'accueil et de l'assistance des plus grandes entreprises de la ville. Dans le cadre du débat sur le projet de loi de finances, Jean-Christophe Fromantin a été un des seuls parlementaires de droite à faire passer un amendement ; il visait à exonérer une partie des plus-values de cession dans le cadre de réinvestissements. Nous devons continuer cette mobilisation nécessaire à Neuilly et au redressement de notre économie.

Les élus de la majorité municipale



Une politique culturelle en déclin

Nous avons régulièrement alerté la majorité municipale sur l'augmentation du coût du principal chantier de la ville, le projet Sainte-Anne. En effet la volonté du Maire de vouloir transformer

le projet préparé par l'équipe précédente s'avère particulièrement coûteuse pour le contribuable. Le rapport de juin 2012 de la Chambre régionale des comptes d'Île-de-France dénonce la dérive du coût de construction : en 2008 le coût total prévu était de 40 millions d'euros. 4 ans plus tard, la CRC établit le coût à 58 millions d'euros (+ 45 %). La CRC ajoute que « sur certains aspects ce projet est moins ambitieux que le projet initial ». Effectivement, alors que nous allons bientôt inaugurer ce nouveau théâtre, nous aurions pu imaginer bénéficier d'une programmation culturelle au moins aussi riche que celle des années passées. Malheureusement, ce n'est pas le cas : les Neuilléens avaient pu profiter de 58 spectacles en 2007-2008 alors que la saison 2012-2013 n'offre que 38 spectacles (- 34 %).

Arnaud Teullé
et les élus du groupe « Fidèle à Neuilly »

L'agenda du Maire

OCTOBRE

1^{er} octobre : rencontre avec le président de Plastic Omnium - **4 octobre** : Assemblée nationale, commission mixte paritaire sur les logements sociaux ; permanence parlementaire à Puteaux - **5 octobre** : vernissage de l'exposition d'Étienne Carbonnier à la MJC - **6 octobre** : visite des quartiers Roule-Winston et Churchill-Michelis - **7 octobre** : course pédestre de Neuilly - **9 octobre** : rencontre avec Cécile Duflot, ministre de l'Égalité des territoires et du logement ; soirée de la Comédie de Neuilly - **12 octobre** : débat sur la gouvernance de Paris Métropole avec le président du conseil général ; vernissage des ateliers d'artistes - **13 octobre** : remise des prix de la jeune chambre économique de Neuilly ; 150^e anniversaire de Saint-Dominique - **15 octobre** : déjeuner avec les nouveaux fonctionnaires d'État nommés à Neuilly ; vernissage de l'exposition consacrée à Benjamin de Tudèle - **16 octobre** : Assemblée nationale, projet de loi de finances 2013 et projet de programmation des finances publiques 2012-2017 - **17 octobre** : semaine bleue, après-midi intergénérationnel au Collège Maurois - **18 octobre** : semaine bleue, spectacle ballet « Ensemble Troïka » - **20 octobre** : visite du quartier de la Saussaye - **22 octobre** : déjeuner avec les directeurs des établissements publics du 1^{er} degré ; remise des médailles de la *Famille Française* - **24 octobre** : rencontre avec les membres du bureau du club de Judo - **25 octobre** : inauguration de l'immeuble de la société Altran à Neuilly ; séminaire des élus de la majorité - **30 octobre** : pose de la 1^{re} pierre de l'immeuble Newtime à Neuilly ; Assemblée nationale, vote solennel du projet de loi de financement de la Sécurité sociale.

Commémoration du 11 novembre

Rendez-vous à 8h50 dans le hall de l'Hôtel de Ville. Le cortège se rendra ensuite au monument aux Morts de la Police puis à celui de la Ville et ensuite au cimetière ancien de Neuilly.

Parc Saint-James : réunion publique le 16 novembre

Le conseil général des Hauts-de-Seine organise une **réunion publique de présentation des projets d'aménagement du parc Saint-James, le 16 novembre à 19h, au collège Théophile Gautier**. La réunion sera coanimée par Patrick Devedjian, président du conseil général et Jean-Christophe Fromantin, en présence de Pierre-Antoine Gatier, architecte en chef des monuments historiques.



Permanence des élus

Olivier Larmurier, conseiller municipal délégué à l'Emploi, tiendra une permanence le jeudi entre 9h et 11h dans le bureau des adjoints situé au RDC de la mairie, dans l'aile droite.

Retrouvez toutes les permanences des élus sur le site internet www.neuillysurseine.fr, rubrique « La mairie ».

Records à la course de Neuilly



1 200 participants pour la 16^e édition de la course de Neuilly.

La 16^e édition de la course de Neuilly organisée par la Ville a battu un record de participation, le 7 octobre, avec 1 200 participants, sur un parcours 100 % urbain. Le premier challenge des entreprises a été remis à l'équipe OMPCA Peugeot la Garenne et le challenge participatif inter-clubs a été remporté pour la deuxième fois consécutive par le Cercle Nautique de France.

Saluons les très beaux records de :

- 🏆 **Guy Moneger**, catégorie seniors, 1^{er} au 10 km, en 32'21'' ;
- 🏆 **Mathilde Delool**, catégorie seniors, 1^{re} dans sa catégorie et 1^{re} sur 205 participantes au 10 km ;
- 🏆 **Tom Maisonobe**, catégorie cadets, 1^{er} au 5 km ;
- 🏆 **Sébastien Langlois**, catégorie benjamins, 1^{er} au 3 km ;
- 🏆 **Thomas Nwatsok**, catégorie poussins, 1^{er} au 1,5 km.

En bref

Concert France-Allemagne à l'église Saint-Pierre.

Dimanche 11 novembre, 16 h

Organisé par les amis du grand orgue de Saint-Pierre, sous le haut parrainage du Maire de Neuilly. Au programme : Bach, Haendel, Mendelssohn, Schubert. Duo pour deux orgues.

Tarif : 10 euros, église Saint-Pierre 90, avenue Achille Peretti.

Infos : www.orgue-neuilly.org

Le théâtre de Neuilly devient **Le 167**, un espace de loisirs dédié aux associations

LE 167
L'ESPACE DE LOISIRS

La Ville a profité de la période estivale pour réaliser des travaux d'embellissement dans le hall d'entrée, la salle de spectacle, les espaces de réunion et au bar. C'est désormais dans ce théâtre rénové qu'une partie des spectacles de la saison culturelle est présentée jusqu'à l'ouverture, en janvier 2013, du théâtre des Sablons. **Le 167** deviendra alors un lieu principalement consacré aux associations de Neuilly et dans lequel elles pourront organiser manifestations, réunions et spectacles...

Fête des châtaignes ouverte à tous

Avec la Ville, la communauté portugaise de Neuilly organise la fête des châtaignes le 11 novembre. Une occasion de convivialité pour tous les Neuilléens. Rencontre avec Monsieur Leite, président de l'association culturelle portugaise de Neuilly-Lusofonia.

Pourquoi cette fête ?

La fête de San Martinho, est une tradition au Portugal. On mange des châtaignes en famille, entre amis et on goûte le vin nouveau. La Mairie nous apporte son soutien pour que cet événement soit ouvert à tous les Neuilléens. Les châtaignes et le vin sont offerts par la Ville de Chaves au Portugal ; une délégation conduite par son maire sera présente.

Et Lusofonia ?

Avec plus de 5 000 Portugais dans la ville, beaucoup de jeunes ont bénéficié d'un environnement éducatif favorable à Neuilly qui leur a permis d'évoluer vers de nouveaux métiers. Mais ils restent fidèles à



leurs racines. Dans notre association, basée à Saint-Jean-Baptiste, ils peuvent apprendre le portugais de la sixième à la Terminale. Nous organisons aussi des sorties et des événements culturels (soirée du Fado, théâtre, concours de poésie).

Fête des châtaignes le 11 novembre sur l'esplanade Saint-Jean-Baptiste à partir de 15 heures.

Contact : luzofonia@hotmail.com.

Permanence à la maison des associations, 2 bis, rue du Château.

Téléphone : 01 55 62 62 50



Spectacles : il reste quelques places

**MADELEINE PEYROUX : jeudi 15 novembre à 20 h 30
au Théâtre de Neuilly.**

Américaine, repérée à l'âge de 22 ans, elle se fait connaître comme auteur-interprète dans les festivals de jazz et les spectacles de rues entre New York et Paris. Ce cinquième album, qu'elle a composé en grande partie, oscille entre ballades et morceaux intimistes et marque le début d'un renouveau. À découvrir ou re-découvrir l'une des plus belles voix de la scène jazz actuelle !

**RICHARD GALLIANO : mardi 27 novembre à 20 h 30
au Théâtre de Neuilly.**

Richard Galliano symbolise l'accordéon qu'il a réussi à valoriser au-delà du monde mineur dans lequel il était enfermé. 20 ans après la disparition d'Astor Piazzolla, bandoniste et compositeur argentin, Richard Galliano lui rend hommage et nous convie à un véritable voyage musical présentant des œuvres du maître du Tango Nuevo mais aussi ses propres compositions.

**Billetterie : réservation sur internet et au 01 55 62 60 35
(du lundi au samedi, de 13 h à 20 h)**

Alcool, les jeunes trinquent. Conférence-débat le 29 novembre



Les adolescents boivent davantage. Entre inquiétude et indulgence, prévention et répression, comment parler d'alcool à son adolescent ? Quels sont les risques à connaître ? À qui s'adresser ?

L'Espace Santé Jeunes ouvre le débat avec le Dr Marina Carrère d'Encausse, médecin, journaliste et du Dr Philippe Batel, psychiatre et alcoologue, chef de l'unité fonctionnelle de traitement ambulatoire des maladies addictives de l'hôpital Beaujon. En présence de Jean-Christophe Fromantin, le débat sera animé par Alexandra Fourcade, adjoint au maire, délégué aux Affaires sociales et à la santé.

Dès maintenant, posez vos questions par courriel à : infoesj@ville-neuillysurseine.fr
Conférence-débat le 29 novembre au Village, 4 rue de Chézy - 20 h - Contact : 01 40 88 88 89

À ne pas manquer

**FÊTE DU BRIDGE : DIMANCHE
25 NOVEMBRE DE 14H30 À 18H**

La Ville organise la 2^e Fête du bridge à l'Hôtel de Ville au profit d'un « Défi du Handicap ». Vous êtes bridgeur et habitant de Neuilly ? Inscrivez-vous par paire auprès de la Maison du bridge, partenaire de l'opération, au 01 40 88 95 81.

Nombre de tables limité.

Participation de 20€

par personne,
à régler le jour-même.

Avec le soutien

de la

concession

Citroën de Neuilly.



Neuilly en 1900 à la Médiathèque

La Médiathèque participe à l'année Debussy, qui célèbre les 150 ans de la naissance du compositeur, en évoquant la Belle Époque au cours de laquelle il a composé une grande partie de ses œuvres. Entre 1896 et 1914, la musique, la littérature, le cinéma, mais aussi la société et l'économie françaises connaissent de grands bouleversements. La Mé-

diathèque organise des conférences, des ateliers, des séances de lecture, pour les enfants et les adultes. Un concert conférence de Jean-Christophe Sarkissian, le samedi 17 novembre à 16h permettra de découvrir les œuvres de Debussy et une séance d'écoute et d'explication de ses œuvres est prévue le mardi 20 novembre à 18h.

Deux expositions permettent de découvrir le visage de Neuilly en 1900 et les premiers appareils de cinéma.

**Jusqu'au 24 novembre,
Médiathèques Bergerat et
Longchamp.
Plus d'informations sur
www.neuillysurseine.fr**



Vous pouvez recevoir La **lettre** du **maire** directement par courrier ou par courriel. Veuillez laisser un message avec vos coordonnées sur le répondeur téléphonique du Maire : **0 8000 92 200** ou par courriel à : **mr.lemaire@ville-neuillysurseine.fr**

La **lettre** du **maire** - Député des Hauts-de-Seine *Publication mensuelle de la Ville de Neuilly-sur-Seine*. Hôtel de Ville 96, avenue Achille Peretti 92200 Neuilly-sur-Seine Tél. 01 40 88 88 88. **Directeur de la publication** : Jean-Christophe Fromantin, *député maire*. **Directrice de la rédaction** : Emmanuelle Silve-Tardy. **Secrétaire de rédaction** : Frantz Guinand. **Photos** : Lalie Massako, Fotolia, DR. **Création** : Saisons. **Mise en page** : agence paradigme. **Impression** : Desbouis-Grésil. **Tirage** : 34 000 exemplaires. **Diffusion** : portage en boîtes aux lettres. **Dépôt légal** : octobre 2012.

IMPÔTS LOCAUX 2012 : PAS D'AUGMENTATION DES TAUX

0%

Pour la première fois depuis 1981, année à partir de laquelle il est devenu de la compétence des communes de voter les taux des impôts locaux, le conseil municipal de Neully a pu, en 2012, ne pas augmenter les taux grâce à une gestion rigoureuse.

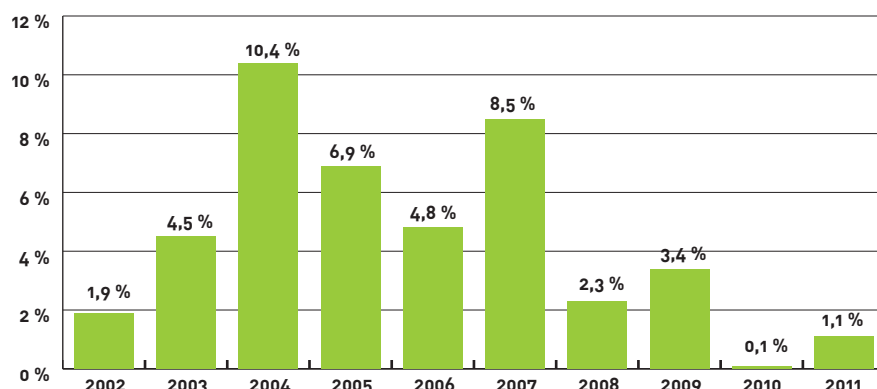
Ces derniers restent donc respectivement à 12,57 % pour la taxe d'habitation et 2,9 % pour la taxe foncière et figurent

toujours parmi les plus faibles des villes françaises. Dans le contexte actuel caractérisé par une crise économique et bancaire internationale, des déficits structurels des finances publiques nationales et une pénurie de financement pour les collectivités locales, la préservation, à Neully, de l'une des fiscalités les plus modérées de France demeure une de nos priorités.

LE RÉSULTAT D'UNE POLITIQUE BUDGÉTAIRE TRÈS RIGOUREUSE

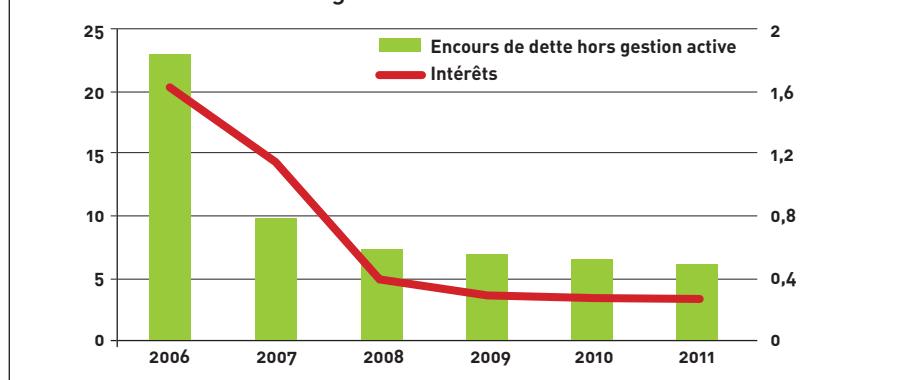
Le rythme d'évolution annuel moyen des dépenses de fonctionnement est passé de +5,7 % de 2002 à 2008 à +1,8 % entre 2009 et 2012, soit un rythme inférieur à celui de l'inflation. La masse salariale est gelée ; les dépenses de gestion courante ont été maîtrisées. Ce sont ces bons résultats des années précédentes qui ont permis de stabiliser les taux des impôts locaux.

Variation annuelle des dépenses de fonctionnement nettes



UNE SITUATION FINANCIÈRE SAINTE

L'encours de dette hors gestion active



L'effort d'investissement et le développement de nouveaux projets sont financés par les économies réalisées depuis 2008 et par un recours très limité à l'emprunt. L'encours de la dette par habitant est de 100 € à Neully ; il est de 1 967 € en moyenne dans les communes françaises.

IMPÔTS LOCAUX 2012

LA TAXE D'HABITATION 2012

Éléments de calcul	Commune	Syndicat de communes	Intercommunalité	Taxe spéciale d'équipement		
Valeur locative brute ❶	14 076	❶		14 076		
Valeur locative moyenne	9 384			9 384		
❶ • Général à la base	15 %			15 %		
❶ • Personnels à charge	1 408			1 408		
❶ - Par personne rang 1 ou 2 pour personnels	15 %	❷		15 %		
❶ - Par personnes rang 3 ou + pour personnels	2 816			2 816		
❶ • Spécial à la base						
Base nette d'imposition ❶	9 852			9 852		
Taux d'imposition 2012	12,57 %			0,411 %	❸	❹ Total des cotisations
Cotisations 2012 ❶	1 238			40		1 278
Taux d'imposition 2011	12,57 %			0,355 %		
Rappel cotisations 2011	1 217			34		
Variation en valeur	21			6		Frais de gestion ❶
Variation en pourcentage	2,80 %			17,65 %		13
Abattements de référence 2003/2012 ❶						Prélèvement pour base élevée ❶
• Général à la base						20
• Par personnel à charge rang 1 ou 2						
• Par personnel à charge rang 3 ou +						Prélèvement sur résidences secondaires ❶
• Spécial à la base						
ÉVOLUTION DES IMPOSITIONS ENTRE 2011 ET 2012						
	ANNÉE 2011	ANNÉE 2012	En valeur	En pourcentage		Prélèvement selon le revenu ❶
(a) Cotisations						
(b) Allègements						
(a) - (b) = (a) - (b) Système à payer	1 283	1 311	28	2,23 %		
LOCALS TAXÉS : NOMBRE RÉGIME						
Taux global 2000 corrigé ❶	Montant	Nature	DF	APF	VL revalorisée	Montant de votre impôt
Cotisation référence 2003 ❶						1 311

La valeur locative brute du logement : ❶

Taux d'augmentation des bases voté par le Parlement, + 1,80 % en 2012.

Les abattements : ❷

À Neully-sur-Seine, la politique décidée par le conseil municipal en matière d'abattement est nettement en faveur des ménages, puisqu'ont été adoptés :

- L'abattement général à la base (légalement facultatif – mais décidé par le conseil municipal de Neully-sur-Seine) dont sont bénéficiaires tous les contribuables, le taux adopté à Neully-sur-Seine est le taux maximum (- 15 %).
- L'abattement pour charges de famille (légalement obligatoire) dont

sont bénéficiaires les contribuables ayant des enfants à charge au sens de l'impôt sur le revenu et/ou leur(s) ascendant(s) âgé(s) de plus de 70 ans ou infirmes sous certaines conditions de ressources. Le taux adopté à Neully-sur-Seine est de :

- - 15 % pour chacune des deux premières personnes à charge,
- - 25 % pour chacune des personnes suivantes.

De plus, un abattement à la base de la valeur locative des habitations en faveur des personnes handicapées ou invalides (10 % – légalement facultatif) a été voté par le conseil municipal du 25 juin 2009. Pour mémoire, ces taux d'abattement

s'appliquent à la valeur locative moyenne des habitations de la commune.

Le taux et la cotisation 2012 revenant à la commune : ❸

Pour 2012, le taux de la taxe d'habitation a été reconduit à 12,57 %.

Soit aucune augmentation du taux.

Le taux de la taxe spéciale d'équipement : ❹

Elle finance l'Établissement public foncier des Hauts-de-Seine et son taux est arrêté à 0,112 % (0,111 % en 2011) et les infrastructures de transport du Grand Paris 0,299 % (0,244 % en 2011) soit au total 0,411 % en 2012 contre 0,355 % en 2011.